

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 juillet 2016

Convocation en date du 13 juillet 2016.

Le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le 21 juillet 2016, à 20 h, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE, Maire.

Présents : LE JEUNE Joël, FLAGEUL Alain, LANDOUAR Jean-Michel, LE GRAND Jeanne, JORAND Patrick, JACOB Daniel, ALLAIN Valérie, PAILLER Bérange, MEDIANE Viviane, METAYER Isabelle, LE NORMAND Christian et CENSIER-LEMAIRE Marie.

Absent excusé : Vincent CADREN qui a donné procuration à Joël LE JEUNE.

Absentes : Doudja COSQUER et Dominique MADEC.

Secrétaire de séance désignée (art L 2121-15 du CGCT) : FLAGEUL Alain.

1- Fonds de concours pour la commune de Trémel

Suite à l'incendie, au soir du 21 juin, qui a ravagé l'église de Trémel, de lourds travaux de restauration seront nécessaires. Malgré les remboursements de l'assurance et les participations possibles (Etat, Région, Communauté, dons des particuliers, etc), Trémel, commune de 400 habitants, ne pourra pas seule supporter la part restant à sa charge.

Le conseil a souhaité apporter son soutien et sa solidarité et a répondu favorablement à l'appel du Président de Lannion-Trégor Communauté en votant un fonds de concours de 1 € par habitant (soit 1 479 €) à verser à la commune de Trémel pour la restauration de son église. Unanimité.

2- Approbation de l' Agenda d'Accessibilité Programmée

Le Maire a présenté au conseil le dossier d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) préparé par le bureau d'études ACCEO de Saint-Grégoire (35) et Frédéric PERU, responsable du service technique, concernant la mise en conformité des établissements de la commune recevant du public. Ce dossier a été examiné et validé en commission des travaux et propose une planification des travaux d'accessibilité sur 6 ans. Le conseil a approuvé l'Agenda d'Accessibilité présenté qui sera déposé à la DDTM de Saint-Brieuc avant le 27 septembre prochain. Unanimité.

3- Convention d'adhésion au dispositif de Conseil en Energie Partagé avec LTC

Le conseil a validé le projet de convention à intervenir avec Lannion-Trégor Communauté sur le dispositif de Conseil en Energie Partagé (CEP) avec en annexe la liste des préconisations d'actions d'économie d'énergie pour le patrimoine de la commune. Adopté par dix voix pour, une voix contre (Isabelle Métayer qui ne comprend pas comment ont été travaillés l'état des lieux et les intentions de réalisation) et deux abstentions (Christian Le Normand et Marie Censier-Lemaire).

Daniel Jacob (conseiller délégué), Frédéric Péru (responsable du service technique), Patricia CADREN (secrétaire générale) et Eliane Crassin (adjoint administratif) sont nommés référents Energie pour LTC.

4- Rénovation de la commande d'éclairage public de hent Kirio

Compte tenu de l'état de vétusté du réseau d'éclairage public de Hent Kirio, le conseil a validé la proposition du Syndicat Départemental d'Energie (SDE 22) pour la rénovation de la commande P. Coût estimatif 1 000 € HT avec une participation de la commune de 60%, soit 600 €. Unanimité.

5- Activités TAP à la rentrée

Alain Flageul, 1^{er} adjoint, a rappelé la nouvelle organisation des TAP à la rentrée 2016-2017 (les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30) et a développé les activités définies par la commission ad hoc. Capoeira, skate, découvertes scientifiques, cuisine, jeux sportifs, activités manuelles, arts plastiques et percussion sont au programme de l'année.

3 animateurs extérieurs diplômés, 5 personnes diplômées parmi le personnel communal et 2 animateurs du SIVU Aod ar Brug animeront ces activités coordonnées par la directrice en charge des TAP.

Le Maire, ou son représentant, signeront les contrats et conventions à intervenir à cet effet. Unanimité.

6- Modification du tableau des effectifs

Afin de prendre en compte les avancements de grades proposés par le Maire en 2016 pour Frédéric Péru, Catherine Augel et Laurence Le Clec'h, et la réussite à son examen professionnel d'Ugo Riou, le conseil a créé, avec effet au 1^{er} août, les postes correspondants d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe et d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe. Le tableau des effectifs est modifié en conséquence. Unanimité.

7- Questions diverses

* Monsieur le Maire a proposé au conseil de se porter acquéreur du bâtiment AC 560 (ancien commerce de Julia Le Gall) au bourg de Locquémeau, actuellement en vente pour la somme de 56 000 € (frais d'agence compris). Il a souligné l'intérêt pour la commune de ce bâtiment, bien situé au bourg, et dont les dimensions peuvent permettre une utilisation par des professionnels.

Christian Le Normand a rappelé que ce bâtiment était auparavant loué par le Conseil Départemental en lien avec les activités de la galerie du Dourven.

Le conseil, sans préjuger de l'utilisation future du bâtiment, a donné mandat au Maire pour réaliser l'acquisition de la propriété Le Gall, aux meilleures conditions financières possibles, selon des modalités à définir quant au financement (acquisition et travaux) qui pourrait être un portage foncier à solliciter auprès de Lannion-Trégor Communauté. Adopté à l'unanimité.

* Enfin le conseil municipal, a voté :

- une première délibération d'augmentation de crédits budgétaires pour prendre en compte en recettes un surplus de 7 900 € au titre du FPIC ventilés pour le fonds de concours à l'église de Trémel (1 500 €) et le solde (6 400 €) en dépenses imprévues
- et une seconde de 1 100 € pour des écritures d'amortissement.

Séance levée à 21 h 45.

*Compte-rendu rédigé par Patricia CADREN (secrétaire générale)
le 22.07.2016.*